

Grenelle de l'environnement, et après ?

Écrit par Jean-Philippe

Mercredi, 24 Octobre 2007 00:00

Le **Grenelle de l'environnement** a débuté réellement ce mercredi mais, au-delà des effets d'annonce et de quelques mesurètes (c'est toujours mieux que rien), il semble que le résultat final (attendu jeudi 25 octobre) ne soit pas vraiment suffisant au regard des enjeux environnementaux contemporains. Il faut dire que les groupes de pression industriels ou commerciaux ne sont guère disposés à faire des efforts significatifs, ni, d'ailleurs, la grande majorité des consommateurs, comme on peut le constater à chaque fois que l'on touche à la sacro-sainte bagnole... Ainsi la réduction de 10 km/h de la vitesse maximale sur autoroute a été abandonnée et l'écotaxe sur les véhicules les plus polluants ou les plus consommateurs, si elle est apparemment acceptée dans son principe, entraînera sans doute de nombreuses contestations des constructeurs comme des automobilistes. Reste le **moratoire sur la construction de nouvelles autoroutes**, moratoire qui doit s'accompagner, pour être utile, de la réactivation de certaines voies ferrées aujourd'hui négligées et la **construction de nouvelles « autoroutes ferroviaires »** (deux sont d'ores et déjà annoncées).

Le rail est sans doute une des solutions pour réduire la surcharge des axes routiers, mais il ne faudrait pas non plus oublier le **réseau fluvial** qui, lui aussi, peut permettre la circulation des marchandises au sein du pays. Sans oublier non plus le nécessaire **aménagement des territoires** qui doit permettre aux populations de retrouver le chemin des « **campagnes délaissées** » et d'y faire revivre des activités tout comme des villages et des lieux aujourd'hui inexploités, voire inoccupés : réintroduire de la « **proximité** » c'est aussi limiter les déplacements et permettre une meilleure répartition des populations, au lieu de poursuivre dans cette rurbanisation actuelle qui, écologiquement, n'est pas vraiment de bon rapport.

Encore faudrait-il que l'Etat assume son rôle de « **grand organisateur** » et qu'il favorise une

Grenelle de l'environnement, et après ?

Écrit par Jean-Philippe

Mercredi, 24 Octobre 2007 00:00

telle politique, non par la contrainte ou la subvention, mais par l'impulsion et la faveur : en a-t-il vraiment la volonté et les moyens ? Jusque là, la République n'a guère brillé par ses initiatives en ce domaine, au point d'être même à la traîne sur certains projets environnementaux par rapport à d'autres pays d'Europe, plus « volontaristes ».

Espérons que le Grenelle de l'environnement, malgré les limites que j'ai évoquées au début de cette note, permette au moins de faire avancer la prise de conscience de nos concitoyens. Mais il faudra aller plus loin et on ne fera pas l'économie d'une vraie réflexion politique sur ce « **souci environnemental** » qui doit devenir une composante majeure du **souci politique** de l'Etat français.